

Formations Réglementaires

Le Pôle formation UIMM Grand Ouest Normandie vous propose son accompagnement et ses conseils personnalisés en lien avec les formations réglementaires en santé-sécurité au travail.



Impression : Avril 2026



Formations Réglementaires

Découvrez nos formations réglementaires qui ont pour objectifs de présenter :

- les principes fondamentaux,
- les mesures préventives,
- et les interventions nécessaires.

L'acquisition de ces nouvelles compétences permettront de minimiser les risques en entreprise et de réagir de manière efficace.

La réglementation peut exiger que le salarié bénéficie d'une formation relative à la santé-sécurité au travail.



FORMATIONS	TITRE VISÉ	DURÉE DE FORMATION EN JOUR		TARIFS	
		INTER	INTRA	INTER	INTRA
Préparation à l'habilitation électrique Basse Tension (BT) pour le personnel non-électricien Art. R4544-10	B0	Initiale	1	150 HT	850 HT
	BS – BE manœuvre	Recyclage	1	150 HT	850 HT
Préparation à l'habilitation électrique Basse Tension (BT) pour le personnel électricien Art. R4544-10	B1(V) B2(V) BE + attribut BR BC	Initiale	2	280 HT	1 600 HT
		Recyclage	1.5	280 HT	1 600 HT
Préparation à l'habilitation électrique Haute Tension (HT) Art. R4544-10	H0(V)	Initiale	3	380 HT	2 400 HT
		Recyclage	1.5	280 HT	1 600 HT
Préparation à l'habilitation électrique Haute Tension (HT) Art. R4544-10	H0(V)	Initiale	1	150 HT	850 HT
		Recyclage	1	150 HT	850 HT



FORMATIONS

Formation sauveteur secouriste du travail

Recyclage : Périodicité recommandée 2 ans

Formation incendie - Manipulation d'extincteur

Art. R4227-39

Recyclage : Périodicité recommandée 1 à 2 ans

DURÉE DE FORMATION

Initiale	2
Recyclage	1
Initiale	0,5
Recyclage	0,5

TARIFS

INTER	INTRA
180 HT	1 400 HT
120 HT	750 HT
190 HT	Sur demande
190 HT	Sur demande



FORMATIONS

Formation gestes et postures

Article R4541-8 et article R4541-5

Formation PRAP IBC

Article R4541-8 et article R4541-5

DURÉE DE FORMATION

1 jour
2 jours

TARIFS

INTER	INTRA
150 HT	850 HT
450 HT	1 600 HT

FORMATIONS

Formation salarié compétent pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise

Art. L.2315-16 à L.2315-18. art. L.4644-1

Formation générale à la sécurité en milieu professionnel

Art. L.4141-2

Formation des travailleurs exposés à des agents chimiques dangereux (ACD)

Art. R.4412-38

Formation équipements de protection individuelle (EPI)

Art. R.4323-106

DURÉE DE FORMATION

5 jours
1 jour
1 jour
1 jour

TARIFS

INTER	INTRA
1 500 HT	5 000 HT
150 HT	850 HT
150 HT	850 HT
150 HT	850 HT

Offre personnalisable - Modulable à tout moment dans l'année - En inter ou en intra-entreprise

Nos formations sont adaptables en fonction des besoins de l'entreprise (horaires, lieux, contenu...), tout en préservant les garanties d'une formation répondant aux exigences légales et réglementaires mais aussi aux recommandations de l'INRS*.

* Institut national de recherche et de sécurité



4 CENTRES DE FORMATION CALVADOS / ORNE / MANCHE



- Caen
- Bretteville-sur-Odon
- Alençon / Damigny
- Cherbourg-en-Cotentin

CONTACTS

CAEN

Pôle formation UIMM
12 rue Professeur Joseph
Rousselot
14000 - Caen
☎ 02 31 46 77 11

ALENÇON / DAMIGNY

Pôle formation UIMM
Pôle universitaire Alençon,
Campus de Damigny
61250 - Damigny
☎ 02 33 31 27 56

CHERBOURG-EN-COTENTIN

Pôle formation UIMM
Rue du Général Koenig
50100 - Cherbourg-en-Cotentin
☎ 02 31 46 77 11



**PÔLE FORMATION UIMM
GRAND OUEST NORMANDIE**



www.formation-industries-bn.fr



entreprises@fibrn.fr

Suivez-nous sur

